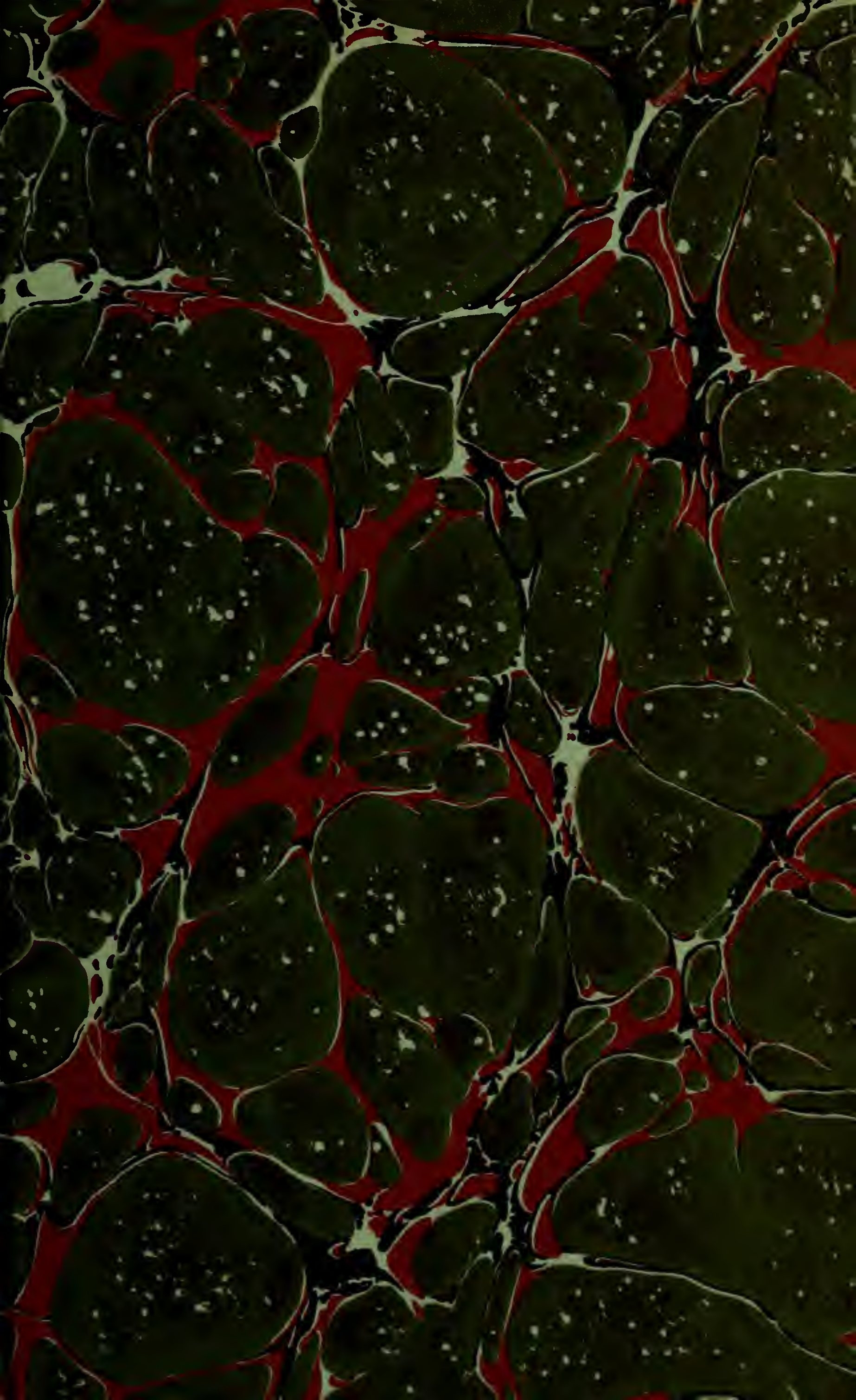


27316

(2)

[La Tessé ([illegible])] ?



BRIEF DISCOVRS,

SVR LA VIE ET TRESPAS, DE FEV MESSIRE FRANÇOIS Duc de Montmorency, Pair, & Mareſchal de France: & Gouuerneur de l'Iſle de France.

P. I. D. L. G.

A PARIS,

Par Pierre Cheuillot Imprimeur demeurant deuant le petit Nauarre, à l'Image S. Iean l'Euangeliſte.

M. D. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE.

BRIEF DISCOVRS, SVR LA VIE ET TREPAS, DE FEV MESSIRE FRANÇOIS

Duc de Montmorency, Pair, & Mareschal de France: & Gouuerneur de l'Isle de France.

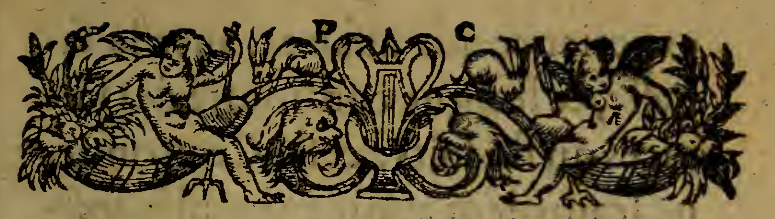
P. I. D. L. G.

A PARIS,

Par Pierre Cheuillot Imprimeur demeurant deuant le petit Nauarre à l'Image S. Iean l'Euangeliste.

M. D. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE.



BRIEF DISCOVRS

SVR LA VIE, ET TRESpas, de feu Messire François Duc de Montmorency, Pair, & Mareschal de France : & Gouuerneur de l'Isle d'icelle.

IE veux discourir succinctement sur la vie, & trespas de feu Messire François De Montmorency : iaçoit que la plus part d'entre nous soit deuëment informée de l'ancienneté, & grandeur de sa maison, & de sa race. Son Pere fust Messire Anne de Montmorency, premierement Grand Maistre, & Mareschal de France, & puis Connestable. Sa merueilleuse

experience aux affaires, auec la sageſſe, & longue continuité des ſeruices qu'il a faits à ceſte Couronne, ne ſçauroient auoir eu vn plus inſigne teſmoignage de ſa preud'homie, que ceſte playe (trop plus honorable, que mortelle) qu'il receut aagé de quatre vingts ans, à la bataille de ſainct Denys, eſtant Chef, & Lieutenant general de l'armée du Roy: & mourāt toſt aprez, non ſans dementir par vne fin ſi heureuſe la ſiniſtre opinion de ſes enuieux, & calomniateurs. Sous le regne de François premier du nom il eſpouſa Madame Magdaleine de Sauoye, encore viuante. D'icelle il eut pluſieurs fils & filles: deſquels François de Montmorency eſtoit l'aiſné, & naſquit à Paris l'an mil cinq cens trente & vn, ayant pour ſes Parrains le grand Roy François,

& François de Bourbon Conte de ſainct Paul. Cependant ſon Pere eſtant ores auancé, ores aſſailly de Fortune, il acreuſt en age, & dignité: meſmemẽt alors que le Roy Henry venãt à ſucceder au Royaume, il n'oublia point les bons deuoirs, & trauaux, qu'auoit ſupporté Monſieur le Cõneſtable: lequel il honoroit du commun nom de Compere, ayant tenu ſur les fonts vn ſien autre fils. Cependant il fait exercer l'aiſné aux affaires, & le deſdiant au ſeruice de ſon Prince, fiſt tant qu'il pratiqua aiſément le mariage d'entre Madame Diane L. de France, & ce ſien premier fils: nonobſtant les difficultez, & pretentes d'vn autre party beaucoup moindre. Ce qui aduint l'an mil cinq cens cinquante deux. Alors il fuſt fait Gouuerneur de la ville de

Paris, & Isle de France. Depuis nos guerres ciuiles prenant origine & accroissement auec le temps, il ne s'est iamais monstré autre que vray subiet, & seruiteur de nos Roys: ayant eu fust en paix, fust en guerre, beaucoup de belles charges, & commissions, tant dedans que dehors ce Royaume.

Il s'est trouué en personne aux batailles, & rencontres plus signalées, pendãt noz malheureux troubles, & dissentions intestines: mesmes quand la ville de Blois fust reprise par les Catholiques, & la Cour s'y trouuãt tost apres, le Roy Charles neufiesme le crea Mareschal de France, l'an mil cinq cens soixante & deux. Le soing, & la preuoyance, dont il vsa depuis estant employé aux guerres, à tousiours confirmé la bonne intention, & fidelité de luy,

& des ſiens. Car à la premiere batail
le qui fuſt donnee à Dreux en l'an
que deſſus, non ſeulement Mon-
ſieur le Coneſtable s'y trouua,
y eſtant arreſté priſonnier de ceux
du party contraire : mais y auoit
auſſi amené quatre de ſes fils, teſ-
moins Gabriel de Mont-morancy,
ſieur de Mombron, qui eſtoit le
quatrieſme, & y fuſt tué parmy la
meſleé.

Quand les ſeconds troubles ſe
rallumerent en France, Monſieur le
Coneſtable nõ moins chargé d'hõ-
neurs, que d'ãneés, ſe preſenta har-
dimẽt à la teſte des ennemis, & fuſt
bleſſé à mort, ainſi que nous auons
de-ja mis en auant, l'an mil cinq cẽs
ſoixante-ſept.

Et auſſi ſçauons-nous tresbien en
quel deuoir ſe miſt Monſieur de
Mont-morency, ſon fils, ſans la cõ-

duitte, & sagesse duquel, il est certain que l'artillerie, & les Suysses du Roy, estoiét tres-mal gardez. Toutesfois la calomnie qui aboye voloniiers la vertu, n'a cessé de liurer tousiours quelques trauerses à ce bon Seigneur: lequel nonobstant la deuotion, & affectueuse volonté, qu'il a eu au bien de la France, & de noz Roys, ainsi qu'il l'a fait paroistre où les occasions se sont offertes: ne s'est peu garantir des algarades, & perils, qui suyuent communément ceux qui sont erigez en quelque eminente dignité. Mais pource que nous auons veu à noz portes ce qui en est aduenu, & qu'il n'est ia besoin de rafrechir la memoire de ces playes, ie me contanteray de prier ceux qui ont aymé le nom, & debonnaireté de feu Monsieur le Mareschal, de se representer

la conſtante patience, ou patiente conſtance, dont il s'eſt preualu en ſes dernieres aduerſitez: iuſques à ſurmonter par ſes modeſtes comportemẽs l'audace, & inimitié meſmes de ceux qui ſembloyent eſtre peu affectez au bien de ſa maiſon. Ce que ie luy attribueray à treſgrãde louange, & ne veux obmettre d'inſerer icy quelques vers d'vn Poëte de ce temps, qui daigna bien vn iour recommander ſes vertus en ceſte façon.

Ce Duc Atheniẽ, chef de ſa Republique
Ce braue Alcibiade, vn des foudres de Mars,
Qui guerroya pour elle en mille & mille pars:
Vid frauder laſchement ſa valeur Heroique.

Le Perse auoit receu ce Capitaine Attique,
Quand banny de sa terre il guida ses soudars
Contre ses fiers hayneurs: qui par la fuite espars
Acreurent (luy remis) son heur, & gloire antique.
Ore pourtant, Seigneur, que l'on te tend le bras,
Tu plais au lieu de nuire: & si retourneras
Non cõme Alcibiade, en exil volõtaire,
Où traistrement il fust assassiné des siens:
Mais en tes dignitez, pour suruiure au contraire
Plus craint des Ennemis, & moins hay des tiens.

Apres que Dieu permit que le Roy fust retourné de Pologne, & qu'on eust meurement examiné le fait de Messieurs les Mareschaulx de Montmorency, & de Cossé: chacun de nous peust facilement cognoistre en quelle recommendation ils estoient à sa Maiesté, puis qu'ils furent si heureusement eslargis à leur aduantage, & contantement.

Et de fait on a veu depuis combien grande a esté la douceur, & prudence dudit sieur de Montmorency: du cõseil, & sagesse duquel on s'est soigneusement seruy, quãd l'vrgence des affaires le requeroit. Aussi estoit-ce vn personnage de merite, de valeur, & de lettres: & digne des estats qu'il honoroit plꝰ tost, qu'il fust honoré par eux.

Or d'autant que ce monde est v-

ne estrange Chimere, ou pour mieux dire vn gouffre de miseres, & calamitez, qui n'espargnent nõ plus les nobles, que les artisans, & les riches, que les pauures: il ne faut s'estonner si les Princes, & Seigneurs, encourent maints desastres, & inconueniens. Et pour ne tirer en longueur ce petit discours, ie diray en passant que Dieu a visité non seulement de ces verges icy feu Monsieur le Mareschal, mais encore de certaines maladies que luy ont engendré les peines, & fascheries qu'il a autresfois enduré. Ie tairay le mal des gouttes, ausquelles il estoit ordinairement subiet: & m'arresteray sur ce qui auoit plus alteré sa santé depuis quelques iours. Car estant n'aguieres logé au Louure, il sentit inopinemẽt les attaintes comme d'vne soudai-

ne apoplexie, & esuanouyssement tresdangereux. Au moyen dequoy on estimoit qu'il fust desia mort, & n'eust esté le prompt secours dõt il fust assisté, & les remedes plus cõuenables desquels on se peust aduiser, il n'y auoit pas grand' apparence de sa guerison: qui a esté aussi telle quelle pour vn peu de tẽps. Et de fait à peine s'estoit-il retiré dans sa maison d'Escoan, que la nouuelle fust qu'il estoit rencheut en vne semblable, ou pire maladie.

De maniere que luy descendant du cerueau, & venant à rengreger de iour à autre, elle luy causa vne apostume aux poulmons, iusques à luy offencer le cœur peu à peu: & finalement le contraignit aller de vie à trespas, le sixiesme iour du mois de May l'an de grace mil cinq

cens ſeptante & neuf, enuiron les ſept heures du matin.

Voyla en ſomme comment ce debonnaire Seigneut a veſcu, & quel a eſté l'accident de ſa mort: eſtant decedé ſur la quarante & neufieſme anneé de ſon aage, au treſ-grand regret de ſes parents, & amys. Entre leſquels i'oſeray bien mettre la meilleure partie de la Court, & les plus grands Seigneurs de ce Royaume. Mais à fin que ie ſoy des premiers qui aguillonne les bons eſprits à n'oublier la memoire de celuy qui durant ſa vie s'eſt fait aymer de ſes ennemys meſmes, & qui a beaucoup merité de la Choſe publique: i'ay bruſquement esbouché ceſt Epitaphe, ſuyuant le peu de loiſir que les Imprimeurs m'en ont donné.

EPITAPHE DE FEV MESSIRE FRANÇOIS de Montmorancy.

NY l'apaſt, ny le fiel, de l'execrable vice,
Ni l'orgueil, ni le heurt, d'vne infame traiſon,
Ni le dueil, ny les pleurs, de ta propre maiſon,
Ni le ſoing, ni l'ennuy, du publique ſeruice.
Ni la peur, ni l'aſſaut, de la forte iniuſtice,
Ni le fleau, ni l'effroy, de la ſimple raiſon,
Ni l'eſtat, ni l'eſchec, de ſi dure ſaiſon,
Ni l'art, ni la fierté, du libre malefice.
Ni l'affront, ni l'abboy, du Vulgaire odieux,

Ni l'ire, ni le cours, de Mars iniurieux,
Ni l'effort, ni l'esmoy, de la superbe Enuie:
Ne peurent tant iadis, que maugré leurs suppos,
(O grand Montmorancy) tes valeurs & ton los,
Ne rendent à ta mort vne immortelle vie.

Fin du Discours.

